

parmi l'élite de nos jeunes à Charlottetown, il en a importé certains dont les qualités de chef laissent beaucoup à désirer.

A notre époque où un fossé sépare les générations, où certaines personnes se méfient de ceux qui portent les cheveux longs, il importe au plus haut point que dans l'établissement d'un tel service, le gouvernement n'augmente pas la mésentente entre jeunes et vieux, qu'il ne fasse rien qui donne mauvaise réputation à un groupe de jeunes essentiellement convenable. Cela m'importe peu qu'un homme porte les cheveux aussi longs qu'Einstein, aussi courts que Jack Benny ou comme moi-même, pour qui la question est à 75 p. 100 futile. Mais l'auberge de jeunesse que l'on fonde devrait être bien tenue. Elle devrait être sous la direction de personnes de réputation irréprochable.

Cela me rappelle le vieux presbytérien écossais qui disait à son prédicteur qu'humainement parlant, il était parfait. Personne de nous ne l'est. Toutefois, il serait sage d'écarter ceux qui ont eu des ennuis répétés au sujet, par exemple de l'usage et du trafic des drogues. Il vaudrait mieux, je pense, pécher par excès de prudence mais il ne ferait pas de tort, à l'occasion, de nommer quelqu'un qui ne soit pas trop dans le vent. Ces programmes de jeunesse pourraient avoir de bons résultats. C'est affreux de créer dans une collectivité une situation où les gens qui sont hostiles à la jeunesse ont tout le loisir d'exprimer leur avis par des «je vous l'avais bien dit». La Compagnie des jeunes Canadiens a déçu un grand nombre d'entre nous qui la croyait digne de confiance, et je ne veux pas que la même chose se répète avec le programme d'auberges de jeunesse.

Si le programme est mis en place, j'espère que l'année prochaine nous ne verrons pas la répétition de ce qui est arrivé cette année; que le secrétaire d'État écouterait ceux d'entre nous qui s'intéressent à ces questions et qui veulent voir les jeunes Canadiens bénéficier de certains avantages. Je me suis occupé de mouvements de jeunesse pendant nombre d'années et j'espère que le ministre évitera certains des écueils qui se sont succédés rapidement l'année dernière.

L'hon. J. J. Greene (ministre de l'Énergie, des Mines et des Ressources): Monsieur l'Orateur, je suis très heureux de participer au débat sur le discours du trône. Tout d'abord, je veux commenter les propos tenus hier par le représentant de Prince Edward-Hastings (M. Hees) au sujet de la pollution. Selon lui, des prêts à faible intérêt et à long terme constitueraient le moyen le plus efficace de réduire la pollution des eaux.

Cette idée est tout à fait contraire à la substance de la loi sur les ressources en eau du Canada, qui, selon le gouvernement, constitue l'une de ses principales armes pour combattre la pollution des eaux. Le principe dont s'inspire cette loi est que «celui qui pollue doit payer»; que les frais d'épuration des eaux doivent être partie intégrante des frais de production. Tout comme les taxes municipales ou les frais de main-d'œuvre, les frais d'assainissement de l'eau servant à la production doivent être inclus dans les frais de cette production. Seul ce principe peut assurer la motivation nécessaire pour que, dans chaque secteur de notre industrie manufacturière, l'utilisation des eaux donne les meilleurs résultats possibles.

Si, par contre, nous disons que le gouvernement s'occupera des responsables de la pollution en leur accordant

[M. Macquarrie.]

des prêts à long terme ou autres avantages, c'est comme si nous encourageons les pollueurs à ne rien faire. Il est certain que le pollueur qui aurait appris que, quelque part en aval, des non-pollueurs—les contribuables canadiens—doivent de quelque manière payer pour l'élimination de sa pollution, serait vraiment stupide d'aménager des installations pour combattre la pollution à ses frais.

Je vous ferai donc observer que ces deux philosophies s'opposent. A notre avis, le principe de la loi sur les ressources en eau du Canada est meilleur. Je pourrais reporter mon honorable ami aux témoignages du professeur Juby devant le comité de la Chambre des communes; selon lui, «le pollueur doit payer» et les dépenses de la lutte contre la pollution devraient entrer dans le coût de production. Cette déposition est beaucoup plus éloquentes à ce sujet que ce que je pourrais dire aujourd'hui dans les quelques instants mis à ma disposition.

Je veux surtout parler cet après-midi de la double question du nationalisme et du gaz naturel à laquelle mes adversaires ont fait plusieurs fois allusion dans leurs discours et, parmi eux, il me semble, le chef de l'opposition (M. Stanfield). Les deux questions se confondent en effet par certains points et peuvent être, semble-t-il, traitées simultanément. Et, d'abord, pour ce qui est du nationalisme proprement dit, si l'on veut bien me permettre une métaphore, il se présente, en tous temps et en tous pays, comme une tendre fleur ou un cheval rétif, qu'il faut douilletter ou manier gentiment, selon le cas. Si la monture s'évade, le nationalisme excessif soulève des difficultés plus grandes que celles qui se poseraient si le nationalisme n'existait pas du tout.

• (3.40 p.m.)

Nous avons été témoins ces jours derniers des actions commises par le FLQ au nom du nationalisme, actions que nul parmi nous ne saurait sanctionner. Il semble qu'au cours des années plus de tort ait été fait et plus de guerres combattues au nom du nationalisme que pour défendre toute autre cause. Je pense que de grands ravages peuvent être causés sous l'étendard d'un nationalisme mal conçu, qui aspire à se faire acclamer, qui veut tirer avantage de situations politiques provisoires, au détriment du nationalisme traditionnel qui s'affirme avec le temps. Je crois qu'un nationalisme positif est l'un des attributs les plus valables de tout pays. Il permet à un peuple de travailler ensemble à des objectifs communs, et d'améliorer ainsi le sort et les chances des habitants d'un pays. Il indique le chemin et la direction à suivre, et je crois qu'il anoblit l'objet même de l'existence d'une nation.

Je le répète, le Canada subit aujourd'hui une influence véritablement positive de la part d'un nationalisme canadien, un nationalisme très réel, qui n'a rien de sectaire, mais dont le but est de construire au Canada une société véritablement canadienne. Non pas une pâle imitation d'une autre société, même pas un nationalisme de seconde main importé d'un autre pays ou d'une autre société, mais quelque chose de typiquement et d'essentiellement canadien. Cette façon de penser est propre, je crois, à notre jeunesse et nous devrions tous nous en réjouir. Car ce genre de pensée ouvre la porte à la véritable unité canadienne à laquelle nous rêvons depuis si longtemps.